



UNIFAF – CAP

A l'Attention des Présidents

31 Rue Anatole France

92309 Levallois Perret cedex

Villeurbanne, le 18 septembre 2018

Chers Présidents,

Nous, DRP AURA, attirons l'attention du CAP et de la CPB avec la plus grande fermeté sur le climat d'incertitude qui prévaut quant à l'avenir et au fonctionnement paritaire de notre instance régionale.


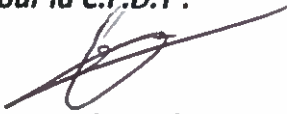

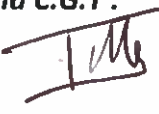

Nous demandons instamment des clarifications quant aux orientations politiques sur l'avenir de l'OPCA et aux évolutions envisagées, ainsi que le calendrier de mise en œuvre.

Cette situation d'incertitude ne peut perdurer en l'état compte-tenu des effets délétères qu'elle induit sur tous les plans : adhérents, salariés du secteur et de l'OPCA et avenir de la gestion paritaire.

Nous comptons avoir un retour très rapide de votre analyse de la situation.

Cordialement

La Délégation Régionale Auvergne Rhône-Alpes

POUR LE COLLÈGE EMPLOYEUR	POUR LE COLLÈGE SALARIÉS	
	<p><i>Pour la C.F.D.T :</i></p>  <p><i>Pour Sud Santé Sociaux :</i></p> 	<p><i>Pour la C.G.T :</i></p>  <p><i>Pour F.O :</i></p> 

Copie courrier adressée à la CPB

Villeurbanne, le 18 septembre 2018

Chers Présidents,

Nous, DRP AURA, attirons l'attention du CAP et de la CPB avec la plus grande fermeté sur le climat d'incertitude qui prévaut quant à l'avenir et au fonctionnement paritaire de notre instance régionale.






Nous demandons instamment des clarifications quant aux orientations politiques sur l'avenir de l'OPCA et aux évolutions envisagées, ainsi que le calendrier de mise en œuvre.

Cette situation d'incertitude ne peut perdurer en l'état compte-tenu des effets délétères qu'elle induit sur tous les plans : adhérents, salariés du secteur et de l'OPCA et avenir de la gestion paritaire.

Nous comptons avoir un retour très rapide de votre analyse de la situation.

Cordialement

La Délégation Régionale Auvergne Rhône-Alpes

POUR LE COLLÈGE EMPLOYEUR	POUR LE COLLÈGE SALARIÉS	
	<p>Pour la C.F.D.T :</p>  <p>Pour Sud Santé Sociaux :</p> 	<p>Pour la C.G.T :</p>  <p>Pour F.O :</p> 

Copie courrier adressée au CAP Unifaf